



# BAZIEGE



## BOURSE AUX JOUETS et puériculture



Organisées par **L'AGE D'OR**



**DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019**

**De 9 heures à 17 heures**

**A la Halle et à la Coopé**

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TÉLÉPHONE : ..... PORTABLE:.....

Messagerie : .....@..... si non enveloppe timbrée obligatoire

N°IMMATRICULATION du VÉHICULE : .....

Pièce d'Identité :  carte identité  passeport  permis de conduire N° : .....

Délivrée le : / / par : *autorité de délivrance*  
Joindre copie pièce identité (recto/verso) et enveloppe timbrée à votre adresse si vous n'avez pas d'adresse de messagerie

Choisissez la longueur de stand désirée (un seul choix possible) et le nombre de tables que vous souhaitez (elles seront mises gratuitement) longueur d'une table 1.80 mètre

Quelle longueur stand voulez vous			Combien de tables souhaitez-vous					
Longueur de stand	Prix		0	1	2	3	4	5
3 mètres	10 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
4.5 mètres	15 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
6 mètres	20 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
7.5 mètres	25 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9 mètres	30 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total à payer = .....€ Je joins le paiement en chèque libellé à l'ordre de **L'AGE D'OR**

N° chèque : .....Banque.....

Adresse : MAIRIE DE BAZIEGE **L'AGE D'OR** – 16 avenue de l'Hers – 31450 BAZIEGE

Possibilités de restauration sur place : 8 €  Nombre repas souhaités - A REGLER le matin

Je soussigné, M - Mme - Melle \*.....certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Bourse aux jouets qui se déroulera à Baziège le dimanche 24 novembre 2019, et m'engage à respecter les conditions établies par les organisateurs

Le ...../...../2019 à .....signature :

Vos remarques :

Nous essayerons, dans la mesure du possible, de tenir compte de vos souhaits.

Renseignements Tel: 06 17 69 91 99 / 06 87 42 51 49 [agedor31450@gmail.com](mailto:agedor31450@gmail.com)



## REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GENERALES : Bourse aux jouets

### Article 1 : CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

La BOURSE AUX JOUETS et articles de PUERICULTURE de BAZIEGE aura lieu le : **DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019 de 9 H à 17 H. Prix : 10 € pour 3 mètres et 5 € les 1.50 mètre supplémentaire (les tables sont mises gratuitement)**

**Possibilité de restauration sur place au prix de 8 € le repas par personne.**

Les inscriptions se dérouleront dès maintenant jusqu' au 20 novembre 2019 inclus.

La demande de dossier se fera par téléphone au 06.17.69.91.99/06.87.42.51.49, par mail ([agedor31450@gmail.com](mailto:agedor31450@gmail.com)), sur le site "[www.lagedor-baziege.fr](http://www.lagedor-baziege.fr)" ou par inscription auprès de l'accueil de la Mairie.

Les exposants devront se présenter le Dimanche 24 novembre 2019 de 8 h 00 à 9 h 00 devant la Halle Centrale ou la Coopé, et s'installer à l'emplacement qui leur aura été envoyé par messagerie ou par courrier quelques jours avant. Passé ce délai **L'AGE D'OR** disposera de cet emplacement. Aucun véhicule ne sera autorisé à stationner sous la Halle. **Les exposants sans réservation ne pourront prétendre à aucun emplacement.**

Pour des raisons de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de contrôler le contenu de tous les emballages avant l'entrée dans les locaux. En cas de refus, **L'AGE D'OR** peut interdire l'accès aux emplacements.

### Article 2 : RESERVATION ET CONDITIONS FINANCIERES :

La réservation sera enregistrée dès réception du dossier complet et du paiement intégral, par chèque bancaire à l'ordre de **L'AGE D'OR**. Le dossier complet, comprend :

- la fiche d'inscription complétée et signée ci-jointe,
- la photocopie d'une pièce d'identité,
- une enveloppe timbrée à votre adresse si pas d'adresse de messagerie,
- un chèque bancaire correspondant au montant des droits de place libellé au nom de **L'AGE D'OR**.
- le repas sera à régler sur place.

**Ce dossier est à retourner ou à déposer à l'adresse suivante :**

**MAIRIE DE BAZIEGE **L'AGE D'OR** – 16 avenue de l'Hers – 31450 BAZIEGE**

Le nombre de places étant limité, tout dossier incomplet sera retourné et ne pourra donner lieu à réservation ni indemnité. Aucun remboursement ni dédommagement ne pourront avoir lieu en cas de désistement ou de retard le jour de la manifestation.

### Article 3 : EMBLEMENTS :

Les emplacements doivent être respectés dans leurs limites et leur distribution. Ils ne peuvent être échangés, cédés ou vendus sans accord préalable des organisateurs. **L'AGE D'OR** est seul juge quant à la distribution des emplacements et essaiera de répondre favorablement à vos demandes dans la mesure du possible, en fonction de la date d'inscription. Chaque exposant devra s'assurer de la propreté des espaces et chaussées qui lui sont concédées. Tout pollueur identifié s'expose à une contravention et à d'éventuelles poursuites. Après installation de son stand, l'exposant doit libérer les allées et voies de circulation et stationner ses véhicule (s) et remorque (s) sur les seuls emplacements autorisés.

### Article 4 : MATERIEL D'EXPOSITION :

Les exposants peuvent bénéficier du matériel communal (tables, chaises) uniquement. Deux chaises seront fournies par emplacement.

### Article 5 : DOMMAGES SUBIS PAR LES EXPOSANTS :

L'association organisatrice ne sera en aucun cas responsable des pertes, vols, dommages ou détériorations subis par les exposants et quelle qu'en soit la cause. Les matériels, objets et documents exposés demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires à leurs risques et périls.

### Article 6 : OBLIGATIONS LEGALES ET MORALES DES EXPOSANTS :

Les exposants sont tenus de se conformer aux lois et décrets en vigueur. En particulier en matière de sécurité : en cas de détention et/ou d'utilisation de produits inflammables, dangereux, stupéfiants, d'armes ou d'animaux, mais également en matière alimentaire et sanitaire. La vente de produits de contrefaçon est strictement interdite. Les exposants devront avoir satisfait toutes les obligations légales et avoir souscrit toute assurance utile. **L'AGE D'OR** décline toute responsabilité concernant la situation juridique et fiscale des exposants. **L'AGE D'OR** se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute candidature ou d'exclure tout exposant qui, à son avis, troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, sans que cette exclusion puisse donner lieu au remboursement des sommes versées ou à une quelconque indemnité.

### Article 7 : RESPONSABILITE :

**L'AGE D'OR** décline toute responsabilité en cas de litige d'un exposant avec les services des douanes, de police, ou de l'administration fiscale. Il en est de même en cas de mensonge, omissions, tricheries et falsifications des documents desdits exposants.

### Article 8 : Conditions de participation

La participation à la manifestation de la BOURSE AUX JOUETS, implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Tél 06 17 69 91 99 / 06 87 42 51 49 [agedor31450@gmail.com](mailto:agedor31450@gmail.com) Siret: 81038310900016